



Faire sa demande de certification

DESCRIPTIF DES ETAPES

Une première demande de certification

Vous souhaitez valoriser vos compétences et obtenir la certification **Qualiclimate** et/ou **Qualifroid** ?

→ Vous pouvez contacter Anaïs RIVIERE au 01.44.83.68.23 ou par mail : qualiclimate.qualifroid@qualiclimafroid.com

→ Vous pouvez également télécharger le dossier à compléter :



Effectuer sa première demande de certification

Merci de renseigner, en page 2 du bon de commande, les informations administratives et indiquer le type de certification souhaitée

Type :

Certification	Choix
QUALICLIMA	☐
QUALIFROID	☐

Cocher **QUALICLIMA** si vous souhaitez faire certifier votre activité de conditionnement de l'air, traitement de l'air, climatisation, pompes à chaleur, ventilation...

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Représentant légal	
Raison sociale	
Adresse 1	
Adresse 2	

Cocher **QUALIFROID** si vous souhaitez faire certifier votre activité en froid commercial, agroalimentaire ou industriel.



Effectuer sa première demande de certification

En page 5, vous trouverez nos tarifs qui dépendent de :

- votre chiffre d'affaires et
- type de certification demandée :
 - ❑ QUALICLIMA ou QUALIFROID
 - ❑ QUALICLIMA et QUALIFROID

Chiffre d'affaires année N-1	Catégorie	QUALICLIMA OU QUALIFROID	QUALICLIMA ET QUALIFROID
		Montant total pour 3 ans	Montant total pour 3 ans
≤ à 1 000 k€	1	☐ 2 000 € HT	☐ 2 200 € HT
> à 1 000 k€ et ≤ à 2 000 k€	2	☐ 2 600 € HT	☐ 3 100 € HT
> à 2 000 k€ et ≤ à 4 000 k€	3	☐ 3 100 € HT	☐ 3 800 € HT
> à 4 000 k€ et ≤ à 6 000 k€	4	☐ 3 700 € HT	☐ 4 500 € HT
> à 6 000 k€ et ≤ à 10 000 k€	5	☐ 4 100 € HT	☐ 5 000 € HT
> à 10 000 k€ et ≤ à 15 000 k€	6	☐ 4 500 € HT	☐ 5 500 € HT
> à 15 000 k€	7	☐ 4 900 € HT	☐ 6 100 € HT
Audit complémentaire pour les catégories 1 à 3		☐ 900 € HT	☐ 1 000 € HT
Audit complémentaire pour les catégories 4 à 7		☐ 1 300 € HT	☐ 1 500 € HT

Astuce n°1

Nos tarifs incluent toutes les étapes du traitement de votre demande jusqu'à la délivrance des certificats et le suivi pendant 3 ans.
Ils comprennent aussi l'audit sur site et les frais de déplacement de l'auditeur

Astuce n°2

L'audit complémentaire n'est réalisé que sur demande et dans le cadre d'une évolution de votre certification. Par exemple, vous êtes certifié QUALIFROID sur des installations qui contiennent des HFC et voulez obtenir avant le renouvellement, la certification sur des installations qui contiennent du CO2

Effectuer sa première demande de certification

En page 6 (Annexe 1), vous trouverez la **liste des pièces à nous transmettre** dont les

Conditions Générales de Service à nous retourner paraphées, complétées et signées



[Télécharger CGS des
Certifications Qualiclima et
Qualifroid](#)



Effectuer sa première demande de certification

En Annexe 2, vous trouverez les **fiches référence de vos installations** à compléter pour votre demande de certification Qualiclima et/ou Qualifroid

INSTALLATION		UTILISATEUR DE L'INSTALLATION	
1	Type d'installation :	Nom de la société et ville :	
	Description :	Contact :	
2	Date de mise en service ou du contrat de maintenance :	E-mail :	
DESP	NA	Travaux réalisés sous la responsabilité de l'exploitant	Ensemble CE

- 1 Ces informations seront transmises à l'auditeur et lui permettront de préparer son audit
- 2 Pour une 1ère demande, la mise en service ou le contrat de maintenance doivent dater **de moins de 5 ans**

Effectuer sa première demande de certification

En Annexe 2, vous trouverez les **fiches référence de vos installations** à compléter pour votre demande de certification Qualiclima et/ou Qualifroid

INSTALLATION		UTILISATEUR DE L'INSTALLATION	
Type d'installation :		Nom de la société et ville :	
Description :		Contact :	
Date de mise en service ou du contrat de maintenance :		E-mail :	
DESP	NA	Travaux réalisés sous la responsabilité de l'exploitant	Ensemble CE

3 Un sondage de satisfaction sera transmis aux contacts mentionnés. Le résultat de ce sondage sera pris en compte lors de la décision de certification

4 **Besoin d'aide pour remplir cette rubrique ?**
 Vous pouvez vous référer au document « [Comprendre les exigences de la DESP](#) » sur www.qualiclimafroid.com

A réception de votre demande, celle-ci sera enregistrée et traitée,

Et ensuite ?

Nous vous confirmerons la recevabilité de votre demande et vous proposerons les coordonnées d'un auditeur



Besoin d'informations pour préparer votre audit ?

Vous pouvez vous référer au document « Préparer mon audit » sur www.qualiclimafroid.com



Toutes les informations utiles sur

www.qualiclimafroid.com

